



Employé/employée de commerce CFC

Grille de compétences

c6 : Exécuter des travaux de comptabilité financière (option « finances »)

Effectuer une auto-évaluation

1.1 Question principale 1

Suis-je en mesure d'apporter une contribution efficace à l'établissement des comptes annuels ?

Critères de compétence

Lors du rapprochement des comptes, je procède de façon concentrée et systématique.

Les écritures erronées seront immédiatement transférées.

J'archive proprement tous les justificatifs correspondants.

Lorsque je fais l'inventaire, je présente les positions de manière claire en montants effectifs.

Lorsque je suis en contact avec les services internes pour des créances en suspens, je suis toujours courtois et avenant.

1.2 Question principale 2

Est-ce que je parviens à effectuer des tâches comptables en respectant les dispositions légales ?

Critères de compétence

Je tiens toujours soigneusement à jour différents livres auxiliaires.

Je vérifie toujours de manière critique la plausibilité des résultats de mes tâches comptables avant de clôturer les travaux.

Si je découvre des erreurs ou des incohérences dans mes résultats, je prends immédiatement des mesures correctives.



Effectuer une évaluation externe

1.1 Question principale 1

Est-il/elle en mesure d'apporter une contribution efficace à l'établissement des comptes annuels ?

Critères de compétence

Lors du rapprochement des comptes, il/elle procède de façon concentrée et systématique.

Il/elle transfère immédiatement les écritures erronées.

Il/elle archive proprement les justificatifs correspondants.

Lorsqu'il/elle fait l'inventaire, il/elle présente les positions de manière claire en montants effectifs.

Lorsqu'il/elle est en contact avec les services internes pour des créances en suspens, il/elle est toujours courtois/e et avenant/e.

1.2 Question principale 2

Est-ce qu'il/elle parvient à effectuer des tâches comptables en respectant les dispositions légales ?

Critères de compétence

Il/elle tient toujours soigneusement à jour différents livres auxiliaires.

Il/elle vérifie toujours de manière critique la plausibilité des résultats de ses tâches comptables avant de clôturer les travaux.

S'il/elle découvre des erreurs ou des incohérences dans ses résultats, il/elle prend immédiatement des mesures correctives.
